

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 20 février 2009

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

Service consulté

N° CP-2009-3-8-2

POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : LES « VOLANTS JEUNES »

Résumé : Le présent rapport propose le versement d'un montant total de 4 940 € à diverses auto-écoles du Haut-Rhin, dans le cadre de la formation des « Volants Jeunes ».

Par délibération n° 2008-5-8-2 du 11 décembre 2008, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur de la jeunesse, en 2009.

Un crédit de 163 000 € a été inscrit au budget primitif au titre des participations versées par le Département pour les actions de prévention routière.

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement aux auto-écoles d'un montant total de 4 940 €, au titre de l'opération « Les Volants Jeunes », conformément aux indications détaillées figurant dans le tableau joint en annexe (chapitre 65, nature 6568, fonction 33), opération 2009-E741-411 du budget départemental.

Il s'agit de solder les dernières formations « Volants Jeunes » conformément à la convention de partenariat 2006-2008 avec les auto-écoles.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

VOLANTS JEUNES Commission Permanente du 20 février 2009

N° du dossier	Auto-école bénéficiaire		Montant proposé
VOJ04656	AE ROUOT - ALTKIRCH	2 place de la Réunion 68130 ALTKIRCH	130,00 €
VOJ04657	AE LAMM - ROUFFACH - CATALDI	16 rue du Maréchal LEFEVRE 68250 ROUFFACH	390,00 €
VOJ04659	AE LAMM MME BRIGITTE DURR - COLMAR	8 avenue de la Liberté 68000 COLMAR	390,00 €
VOJ04660	AE HORIZON SARL MULHOUSE - SAUSHEIM	18 rue Paul Schutzenberger 68100 MULHOUSE	780,00 €
VOJ04661	AE EGLO - COLMAR	54 rue du Nord 68000 COLMAR	2 860,00 €
VOJ04662	AE SPORT - BURNHAUPT-LE- HAUT	81 rue Principale 68520 BURNHAUPT LE HAUT	390,00 €

4 940,00 €